



## Étude sur les alignements d'émergences ponctuelles pouvant former un masque à la visibilité en dynamique pour les systèmes tramway

L'exploitation des tramways s'effectue en conduite à vue : le conducteur tramway adapte sa vitesse et conditionne son rythme de conduite à ce qu'il voit.

La visibilité tout le long de la ligne et en particulier en amont des traversées de plate-forme tramway est un gage de sécurité : une bonne visibilité permet une anticipation du conducteur tramway afin d'adapter sa conduite (et éventuellement engager un freinage) en cas de risque de collision avec un tiers.

Pour des masques imposants ou des masques continus et opaques, il a été possible de déterminer une méthode de visibilité permettant d'assurer une visibilité minimale pour le conducteur de tramway, en lien avec la vitesse du tramway.

En revanche, il n'a pas été possible d'appréhender jusqu'à présent l'effet d'alignement d'émergences ponctuelles (telles que arbres, émergences ponctuelles ou clôture ajourée), qui en statique ne paraissent pas poser de problème de visibilité, mais qui, suivant la vitesse et l'angle d'approche du tramway, peuvent former un « mur », créant ainsi une importante gêne à la visibilité.

**Le STRMTG** (Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés) est un service à compétence nationale, rattaché au Directeur Général des Infrastructures des Transports et de la Mer (DGITM), dépendant du ministère de la Transition Ecologique.

Le STRMTG lance un marché d'appel d'offres pour l'étude sur les alignements d'émergences ponctuelles pouvant former un masque à la visibilité en dynamique pour les systèmes tramway. Le lancement de l'étude est prévu en juin 2021.

**Les candidats peuvent accéder au dossier de consultation des entreprises et répondre à l'appel d'offres en se connectant à la plateforme « PLACE » des marchés publics de l'État (référence : STRMTG-2021-002), à l'adresse suivante :**

<https://www.marches-publics.gouv.fr/app.php/consultation/723499?orgAcronyme=d4t>

**Les dépôts des dossiers de candidature se font de préférence en ligne sur PLACE.  
Toute offre incomplète ou reçue hors délai sera rejetée.**

**Date et heure limites de réception des offres :  
Vingt-huit Mai deux mille vingt-et-un, à douze heures (28/05/2021 à 12 heures).**

Toute information complémentaire peut être demandée à : [perceval.gailliard@developpement-durable.gouv.fr](mailto:perceval.gailliard@developpement-durable.gouv.fr)

Adresse à laquelle des renseignements peuvent être obtenus et à laquelle les propositions peuvent être envoyées :  
Service Technique des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés  
Domaine Universitaire - 1461 rue de la Piscine - 38400 SAINT MARTIN D'HERES